

OFFRE "LE BISTROT NUMÉRIQUE®" PAR MENUONLINE

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT AU 1ER MAI 2021

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

La SARL MenuOnline®, détentrice des marques MenuOnline® et Le Bistrot Numérique® propose, en fonction des stipulations prévues aux conditions particulières figurant au Formulaire d'abonnement, un ensemble de services de création, de gestion, de mises à jour, de diffusion et d'impression en ligne de cartes et menus, de prise de commandes, de paiement en ligne et de livraison pour l'hôtellerie et la restauration.

La SARL MenuOnline propose ces services dans le cadre de son Offre "Le Bistrot Numérique®", au moyen de ses sites internet professionnels MenuOnline, accessibles via les url suivants : www.menuonline.fr, www.menuonline.net et www.menuonline.eu.

La marque MenuOnline®, les sites ci-dessus, ainsi que tous les services s'y rattachant sont la propriété exclusive de la SARL MenuOnline®.

Le présent contrat est composé des présentes conditions générales et du Formulaire d'abonnement par lequel le Client souscrit à l'Offre. Il peut, suivant les cas, être complété par des conditions particulières spécifiques ainsi que des conditions de location d'Équipements.

ARTICLE 2 - DÉFINITIONS

Au sens du présent contrat, les termes suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous :

- ◆ **Client** : personne physique ou morale immatriculée au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, qui souscrit en son nom et pour son compte à l'Offre.
- **Enregistrement en ligne** : demande d'inscription à l'Offre au moyen d'un serveur d'enregistrement distant et accessible via le réseau internet.
- **Équipements** : matériels spécifiques et compatibles avec le réseau internet et nécessaires à l'utilisation des services proposés dans l'Offre, tels que, tablettes tactiles, écrans tactiles, etc. Le Client peut solliciter la location de tels Équipements ; dans ce cas, un contrat de location sera conclu en sus du présent contrat, les deux contrats étant réputés indépendants l'un de l'autre, le Client reconnaissant sa faculté d'utiliser les Équipements loués indépendamment des Services de l'Offre.
- **MenuOnline** : MenuOnline, SARL au capital de 80 000€ (RCS Paris 794 976 001) dont le siège est situé au 72, bd de la Tour Maubourg, 75007 Paris, détentrice de la marque MenuOnline®.
- **Formulaire d'abonnement** : document papier ou électronique remis au Client lors de son adhésion à l'Offre proposée par MenuOnline.
- **Identifiants** : tout code confidentiel ou mot de passe permettant au Client de s'identifier et de bénéficier de l'Offre ; les identifiants comprennent notamment l'identifiant de connexion et le mot de passe.
- **Offre et/ou Services de l'Offre** : ensemble des services fournis par MenuOnline dans le cadre de l'Offre "Le Bistrot Numérique®" sélectionnée par le Client en fonction du Pack choisi, avec ou sans services optionnels.
- **Pack** : regroupement de Services de l'offre sélectionnés par le Client au moyen du Formulaire d'abonnement.
- **Paiement à l'acte** : nom du service mis à disposition au Client, permettant de payer des produits et/ou services optionnels proposés avec l'Offre mais comptabilisés sur la facture internet mensuelle en sus du montant forfaitaire de l'abonnement mensuel.
- **Parties** : les signataires du présent contrat : MenuOnline et le Client.

ARTICLE 3 - OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités selon lesquelles MenuOnline fournit les Services de l'Offre au Client, ainsi que les obligations respectives des Parties.

Le présent est un contrat de fourniture d'applications hébergées par lequel MenuOnline :

- concède au Client une licence personnelle et non-exclusive d'accès et d'utilisation aux Services de l'Offre, en contrepartie du paiement d'une redevance réglée sous forme d'abonnement,
- fournit des prestations dans le cadre de cette licence, incluant principalement la maintenance des Services de l'Offre, l'assistance technique nécessaire et un engagement sur des niveaux de disponibilité, de performances et de sécurité.

ARTICLE 4 - SOUSCRIPTION À L'OFFRE

Afin de souscrire à l'Offre, le Client complète, signe et retourne à l'adresse indiquée sur le Formulaire d'abonnement, en deux exemplaires originaux : le Formulaire d'abonnement ainsi que l'autorisation de prélèvement (mandat SEPA) ; il accompagne ces documents du règlement de la prestation de mise en ligne. Les prestations et Services de l'Offre ne seront mis à la disposition du Client qu'à l'encasement définitif du règlement de la prestation d'ouverture de compte et de mise en ligne.

Les présentes conditions générales de vente sont réputées acceptées par le Client dès lors qu'il souscrit à la demande d'enregistrement en ligne de l'Offre ou par la signature du Formulaire d'abonnement à cette Offre. Les relations entre les Parties sont régies par la documentation contractuelle spécifiée à l'article 1.

ARTICLE 5 - CONTENU DE L'OFFRE

L'Offre "Le Bistrot Numérique®" se compose d'un ensemble de services permettant au Client de gérer, de mettre à jour et de publier ses cartes et menus de façon simple et sécurisée, au moyen d'interfaces internet permettant différentes fonctionnalités personnalisables qui sont spécifiées au Formulaire d'abonnement.

L'Offre comprend, sous réserve du Pack choisi par le Client au Formulaire d'abonnement, les services suivants :

- Un espace internet personnalisé : en se connectant, le Client retrouvera dans son espace personnalisé, ses logos, photos et informations personnelles.
- La mise à disposition d'un site internet personnalisable : MenuOnline met à disposition du Client un site internet spécialisé et fonctionnel grâce auquel le Client pourra exploiter l'ensemble des Services de l'Offre ; ce Service pourra être personnalisé aux couleurs et à l'image du Client de façon optionnelle, donnant lieu à un Paiement à l'acte (voir détails dans le Formulaire d'abonnement).
- La MasterCard Client : une base de données puissante regroupant l'ensemble des produits et services de son ou ses points de vente (entrées, plats, desserts, formules, apéritifs, vins, alcools, spa, excursions, etc.), y compris pour des services de ventes en ligne (sur place, en livraison ou à emporter), et de paiement en ligne.
- La génération de QR codes automatique : permettant à la clientèle du Client d'accéder en temps réel aux cartes numériques.
- Les cartes numériques : versions publiques de la MasterCard Client destinées à être présentée au consommateur sur tout support numérique (tablettes tactiles, smartphones ou écrans divers) de

façon moderne, complète et interactive ; suivant le Pack ou les options complémentaires choisis par le Client, un service de cartes PDF imprimables pourra être fourni au Client.

■ **Un catalogue de maquettes** : qui permet au Client de mettre en forme sa MasterCard au format numérique et de la publier de façon interactive sur tout type d'écrans tactiles ou non, mais aussi de l'imprimer au format .pdf, en fonction de l'option et du Pack choisi.

■ **Un service de traduction automatique** : service gratuit par connexion à un moteur de recherches en ligne permettant de traduire instantanément dans plus de 100 langues la carte présentée sur tablette ou smartphone ; les traductions par ce moyen sont parfois approximatives et MenuOnline décline toute responsabilité à ce point de vue. Le Client peut bénéficier, sur option, d'un service de traduction professionnel, qui donne lieu à une facturation à la ligne (voir détails dans le Formulaire d'abonnement).

Il est rappelé que le Client peut, dans son espace internet personnalisé, traduire ses données dans la langue de son choix par ses propres moyens ; dans cette éventualité, MenuOnline décline toute responsabilité pour les erreurs de traduction qui pourraient en résulter.

Le détail des Services de l'Offre figure au Formulaire d'abonnement ; en cas de différence entre les stipulations des conditions générales et celles du Formulaire d'abonnement, ces dernières prévalent. MenuOnline consent au Client le droit d'utiliser les fonctionnalités des Services de l'Offre au moyen d'un accès à ses serveurs par le réseau internet dès lors que le Client respecte ses engagements contractuels à l'égard de MenuOnline. Le droit d'utilisation de ces services est consenti de manière personnelle et non-exclusive, à distance, en mode SaaS, c'est-à-dire "logiciel en tant que service", permettant le traitement sur les serveurs de MenuOnline des données du Client, qui l'accepte expressément.

ARTICLE 6 - DURÉE DU CONTRAT

Le contrat est conclu au jour de la signature par le Client de son Formulaire d'abonnement, pour une durée de douze (12) mois tacitement reconductible pour des périodes successives de douze (12) mois ; la période d'abonnement débute au jour de la signature par MenuOnline du Formulaire d'abonnement préalablement signé par le Client.

Chacune des Parties peut mettre un terme au contrat, sans avoir à justifier sa décision, en adressant à l'autre partie une notification de résiliation au plus tard un (1) mois avant la date anniversaire de conclusion du contrat. Passé ce délai, les Parties restent engagées sur une période de douze (12) mois, la résiliation valant pour la période suivante de douze mois, sauf renonciation par la partie qui s'en réclame avant le terme de ladite période.

Dans l'éventualité où le Client souscrit, en sus de l'abonnement aux Services de l'Offre, un contrat de location concernant des Équipements rattachés à l'Offre, la demande de résiliation du présent contrat dans les conditions du présent article n'emporte pas automatiquement résiliation du contrat de location, le Client faisant son affaire de la poursuite ou non du contrat de location.

Les conditions du présent articles ne sont pas applicables en cas de mise en œuvre des dispositions de l'article 14 ci-après.

ARTICLE 7 - ACCÈS INTERNET

Afin d'accéder aux Services de l'Offre, les locaux du Client doivent être raccordés à l'internet haut-débit, au moyen d'une "box". Le montant de l'abonnement aux Services de l'Offre ne comprend pas le coût des télécommunications, ni les coûts d'accès à internet, ni les matériels nécessaires à cet accès, lesquels sont à la charge exclusive du Client, ce que celui-ci reconnaît et accepte sans réserve. MenuOnline ne peut être tenue pour responsable des défaillances du réseau internet.

ARTICLE 8 - ÉQUIPEMENTS

Le Client reconnaît avoir été informé par MenuOnline, avant la formation du contrat, que pour bénéficier des Services de l'Offre, des Équipements raccordés à internet sont nécessaires. En outre, afin de bénéficier de certaines fonctionnalités de l'Offre, des Équipements spécifiques peuvent être nécessaires (tablettes et écrans tactiles, etc.). Le Client déclare faire son affaire personnelle de la fourniture et de l'entretien de ce type d'Équipements, déchargeant MenuOnline de toute responsabilité en la matière.

Toutefois, si le Client en fait la demande, MenuOnline lui proposera une solution de location d'Équipements spécifiques prêts à l'emploi, dont la fourniture pourra être assurée par MenuOnline ou un partenaire spécialisé. Dans ce cas, en complément du présent contrat, un contrat de location sera établi entre le Client et MenuOnline ou entre le Client et un tiers.

Reconnaissant que les Équipements peuvent être employés à d'autres fins que pour bénéficier des Services de l'Offre, les Parties assument le fait que les deux contrats (location, d'une part, et abonnement, d'autre part) sont indépendants l'un de l'autre, le sort de l'un ne présument pas du sort de l'autre, sauf spécification expresse mentionnées aux contrats concernés.

ARTICLE 9 - SERVICE D'ACCÈS À L'OFFRE

Les Identifiants (identifiant et code confidentiel) permettant au Client de s'identifier et de se connecter aux Services de l'Offre sont personnels et confidentiels ; le Client est entièrement responsable de l'utilisation de ces Identifiants. MenuOnline rappelle, à toute fin utile, qu'il est préférable que les mots de passe soient changés par le Client au minimum une fois tous les six mois.

En cas de perte ou de vol de tout ou partie de ses identifiants, le Client informera MenuOnline sans délai et par tout moyen. MenuOnline procédera aussitôt à son annulation et fournira au Client de nouveaux identifiants afin qu'il puisse continuer à bénéficier de l'Offre. En cas de demandes répétées de fourniture d'Identifiants, la répétition s'entend de plus de deux demandes pour le même Client, MenuOnline pourra facturer au Client des frais administratifs de gestion.

ARTICLE 10 - DISPOSITIONS FINANCIÈRES

10.1 - L'accès aux Services de l'Offre donne lieu à la facturation d'un forfait mensuel dont le montant est convenu sur le Formulaire d'abonnement, en fonction du pack sélectionné. En contrepartie de ce forfait, le Client bénéficie des services énumérés à l'article 5 ci-dessus et au cadre 2 du Formulaire d'abonnement, à l'exception des services optionnels, qui donnent lieu à une facturation à l'acte et à un Paiement à l'acte.

10.2 - Le prix dû par le Client, en contrepartie de la mise à disposition et de la fourniture des Services de l'Offre, se décompose comme suit :

- Forfait "Ouverture de compte et mise en ligne" (cadre 2 du Formulaire d'abonnement) : facturé sur la première facture suivant la mise en ligne ;
- Forfait abonnement mensuel à l'Offre correspondant à la fourniture des services non-optionnels et détaillés dans le cadre 2 du Formulaire d'abonnement : paiement par prélèvements automatiques mensuels, terme à échoir ;

menuonline

72, bd de la Tour Maubourg / 75007 Paris / France / Tél. 01 83 81 16 10 / Fax 01 80 81 50 91
SARL au capital de 80.000€ / SIRET 794 976 001 00014

Paraphe :

OFFRE “LE BISTROT NUMÉRIQUE®” PAR MENUONLINE

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT AU 1ER MAI 2021

■ Options et “Services à la carte” (cadre 3 du Formulaire d’abonnement) : facturés à l’acte et comptabilisés au fur et à mesure sur la facture mensuelle; paiement par prélèvements automatiques mensuels, à terme échu.

10.3 – MenuOnline édite mensuellement une facture électronique libellée au nom du Client et indiquant la somme à payer ainsi que la date d’échéance du paiement, fixée au quatorzième (14ème) jour suivant la date d’émission de la facture.

10.4 – Le règlement de l’abonnement mensuel et des options s’effectue sur présentation, par MenuOnline, d’avis de prélèvements, domiciliés auprès de la banque du Client. A cet effet, le Client signe, en même temps que le contrat un mandat SEPA valable pour toute la durée du contrat: il autorise ainsi MenuOnline à prélever sur son compte toutes sommes dues au titre du présent contrat.

10.5 – Sauf contestation du Client intervenant dans les trente (30) jours de la présentation de la facture, le décompte des sommes à payer figurant sur la facture fait preuve, entre les Parties, des services utilisés par le Client; les contestations ne peuvent pas porter sur les Services de l’Offre autres qu’optionnels, et doivent être dûment justifiées dans le délai susmentionné; en cas de contestation légitime acceptée par MenuOnline, la facture fera l’objet d’un avoir partiel relatif aux éventuelles prestations facturées à tort; toute contestation non justifiée sera réputée être illégitime et ouvrira droit à la perception d’une indemnité équivalente au double du montant de la facture contestée; toute compensation non-préalablement acceptée par écrit par MenuOnline est interdite, avec les mêmes sanctions.

10.6 – Conformément aux dispositions du code de commerce et sans préjudice de l’application des dispositions de l’article 14 ci-après, tout retard de paiement entraînera de plein droit l’exigibilité (i) d’intérêts de retard correspondant à trois (3) fois le taux d’intérêt légal rapportés au nombre de jours de retard calculé sur le montant des sommes en souffrance et (ii) de l’indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€ non-soumise à TVA pour chaque facture impayée. Le Client est avisé qu’en cas d’impayé, MenuOnline se réserve le droit de suspendre l’accès aux Services de l’Offre jusqu’à régularisation de sa situation.

ARTICLE 11 – OBLIGATIONS DES PARTIES

11.1 – Obligations du Client

Le Client s’engage à respecter les termes du présent contrat, notamment en réglant les échéances aux termes convenus.

Le Client s’interdit de reproduire, d’extraire ou d’utiliser tout élément (image, texte, logo, etc.) de l’application MenuOnline, par quelque moyen que ce soit, sous quelque forme que ce soit, et sur quelque support que ce soit.

Le Client reste seul responsable de l’utilisation de ses Identifiants (cf. art. 9 ci-dessus).

Le contrat étant conclu intuitu personae à l’égard du Client, celui-ci ne peut en aucun cas le transmettre ou le céder à un tiers, à titre onéreux ou gratuit, sans l’accord exprès, préalable et écrit de MenuOnline.

11.2 – Obligations de Menuonline

MenuOnline s’engage à mettre en œuvre les moyens permettant d’assurer l’accès et l’utilisation à distance de son logiciel permettant de bénéficier de ses services en mode SaaS (cf. art. 5 ci-dessus).

MenuOnline s’engage à assurer le fonctionnement, la performance, la continuité et la qualité des Services de l’Offre, sous la réserve expresse du respect par le Client de ses obligations contractuelles et de mise en adéquation de ses propres moyens techniques suivant les recommandations de MenuOnline avec les Services de l’Offre souscrite. MenuOnline met à la disposition du Client son savoir-faire au sujet des Services de l’Offre souscrite.

ARTICLE 12 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

12.1 – Le Client est informé du fait que :

■ Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de mise en œuvre et de suivi des Services de l’Offre, mais également pour permettre l’amélioration de l’offre de services de MenuOnline.

■ Au sein de MenuOnline, Maxime Bourboulon est responsable du traitement de ces données ;

■ Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le Client dispose d’un droit d’accès, de modification et de rectification des données à caractère personnel le concernant.

Le Client pourra exercer ce droit en écrivant au siège de MenuOnline, ou par voie électronique à : contact@menuonline.fr.

■ Les informations recueillies pourront, pour assurer la qualité de l’Offre et l’application des dispositions contractuelles, être transmises aux tiers suivants : tout organisme assurant l’hébergement des données collectées, les conseils de MenuOnline, les organismes fiscaux, administratifs et judiciaires, éventuellement les tiers fournissant les prestations de location des Équipements et les partenaires commerciaux de MenuOnline.

■ MenuOnline conservera les données liées aux Services de l’Offre et à l’Offre pour une période n’excédant pas trois (3) ans au-delà de la durée du contrat.

■ MenuOnline met en œuvre tous les moyens raisonnables permettant la conservation des données collectées de façon sécurisée contre les risques de perte, de vol, de divulgation non-autorisée ou contre toute autre compromission.

12.2 – Le Client autorise expressément MenuOnline, sauf mention contraire figurant en conditions particulières, à utiliser les données collectées à l’occasion de la formation du contrat (textes, images, logos, etc.), à des fins promotionnelles de son offre “Le Bistrot Numérique®”.

Le Client autorise également MenuOnline à prendre connaissance des produits, services et prix composant sa “MasterCarte” et à les utiliser elle-même et/ou de les communiquer aux tiers susmentionnés dans le cadre de l’exécution des prestations et services inhérents au présent contrat.

12.3 – Le Client reste responsable de la collecte et de la conservation des données personnelles qu’il recueille de sa propre clientèle; toute divulgation de ces données à MenuOnline devra faire l’objet des mêmes garanties de sécurité que celles concernant les données du Client recueillies par MenuOnline.

En particulier, le Client s’engage à informer ses propres clients par écrit du fait que les informations collectées pourront être transmises à leurs partenaires, recueillent l’acceptation ou le refus de la clientèle à ce titre et conservent une trace de cette décision dans chaque dossier client aussi longtemps que de besoin.

12.4 – Si les Parties constatent que les données collectées font l’objet d’une utilisation non autorisée aux termes du présent contrat, elles s’engagent l’une envers l’autre à faire part de cette utilisation non-autorisée et à le signaler à la CNIL dans les 72 heures.

12.5 – En signant le contrat, le Client reconnaît et accepte les conditions de collecte, de conservation et de traitement des informations personnelles transmises volontairement par lui à MenuOnline.

ARTICLE 13 – ASSISTANCE ET SERVICE CLIENT

MenuOnline met gratuitement à la disposition du Client un service d’accueil téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 18h au numéro suivant : 01 83 81 16 10; en dehors de ces heures, le Client peut contacter MenuOnline par e-mail à l’adresse suivante : contact@menuonline.fr

ARTICLE 14 – RÉSILIATION

14.1 – Causes de résiliation

Le Parties sont engagées pour la durée convenue à l’article 6 ou, par dérogation, à celle fixée au Formulaire d’abonnement ou aux conditions particulières.

Toutefois, MenuOnline aura la possibilité de prononcer la résiliation du contrat en cas de survenance des événements suivants :

(a) Un quelconque acte de piratage des données de MenuOnline ayant pour cause ou origine les agissements du Client ou de ses préposés, salariés, associés, partenaires ou clients.

(b) L’utilisation par le Client des Services de l’Offre de nature à porter préjudice à MenuOnline ou à des tiers, ou qui serait contraire aux bonnes mœurs ou à l’ordre public.

(c) La transmission volontaire par le Client d’informations erronées ou trompeuses (adresses, numéro TVA, etc.).

(d) La commercialisation des Services de l’Offre sous quelque forme que ce soit ou l’autorisation d’accès aux Services de l’Offre par le Client à des tiers, sans accord exprès, préalable et écrit de MenuOnline.

(e) Le décès du Client lorsqu’il s’agit d’une personne physique.

(f) La dissolution anticipée du Client.

(g) La survenance d’un ou plusieurs impayés.

14.2 – Conditions de résiliation

En cas de survenance de l’une des causes (a) à (f) figurant à l’article 14.1 ci-dessus, MenuOnline notifiera au Client la résiliation avec effet immédiat, sans préavis ni droit à indemnité de la part du Client.

En cas de non-paiement par le Client d’une des factures ou sommes mises à sa charge aux termes du présent contrat (cause g de l’article 14.1), MenuOnline pourra si bon lui semble résilier le contrat huit (8) jours après lui avoir vainement notifié une mise en demeure de régulariser sa situation, sans autre formalité.

En cas d’ouverture d’une procédure collective à l’égard du Client, la résiliation ne procédera que du refus du Client ou de l’administrateur judiciaire éventuellement désigné, de poursuivre l’exécution du contrat en cours.

Les notifications feront l’objet d’un envoi par lettre recommandée avec avis de réception ou tout moyen présentant les mêmes garanties de distribution à leurs destinataires.

14.3 – Effets de la résiliation

Une fois la résiliation acquise, les conséquences suivantes prendront effet de plein droit :

■ Le Client sera immédiatement redevable à l’égard de MenuOnline, outre les éventuelles sommes impayées, pénalités et intérêts de retard inclus, des abonnements à échoir sur la période en cours ;

■ Le Client devra verser à la date de la résiliation une indemnité correspondant à douze (12) mois d’abonnement destinée à couvrir les démarches administratives découlant de la résiliation ;

■ Les Services de l’Offre seront immédiatement interrompus, cette interruption entraînant la perte irréversible de l’intégralité des données résultant de la conclusion du contrat, notamment des informations contenues dans la base de données “MasterCarte” du Client et les maquettes de cartes.

En outre, MenuOnline pourra, si les faits le justifient, réclamer des dommages-intérêts destinés à couvrir les dommages causés par le Client, notamment en cas de résiliation pour les causes (a) à (d) figurant à l’article 14.1 ci-dessus.

ARTICLE 15 – MODIFICATIONS

MenuOnline peut être amenée à procéder à des modifications de tarifs du contenu de l’Offre ou des caractéristiques des Services de l’Offre; le Client sera tenu informé de toute modification le concernant au plus tard huit (8) jours avant son entrée en vigueur. Les modifications sont applicables au contrat en cours d’exécution, le Client reconnaissant et acceptant que les dispositions de l’article 1195 du code civil ne sont pas applicables au présent contrat du fait des conditions possibles d’arrêt de l’abonnement prévues à l’article 6 ci-dessus.

ARTICLE 16 – FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne sera tenue pour responsable à l’égard de l’autre de la non-exécution ou de retards dans l’exécution d’une obligation du présent contrat qui seraient dus à la survenance d’un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française rendant totalement impossible l’exécution des prestations relatives à l’Offre; toutefois, pour continuer à bénéficier des Services de l’Offre, le Client sera tenu de continuer à régler, sans qu’il ne soit besoin de le lui notifier, une somme équivalente à 50% du prix de l’abonnement mensuel; le reliquat sera dû intégralement une fois que le cas de force majeure aura cessé, sauf résiliation du contrat pendant ce délai.

L’ouverture d’une procédure collective à l’égard du Client ne saurait constituer un cas de force majeure.

ARTICLE 17 – RESPONSABILITÉS

17.1 – Responsabilité de Menuonline

MenuOnline est responsable de la mise en place des moyens permettant le bon fonctionnement des Services de l’Offre. Le bon fonctionnement des Services de l’Offre ne peut être assuré qu’avec les équipements conformes aux spécificités techniques décrites dans le guide d’installation remis au Client, qui reconnaît en avoir eu connaissance et en avoir compris tous les termes.

Le Client est en outre informé que l’utilisation des Services de l’Offre est optimisée lorsque le Client utilise l’un des navigateurs internet conseillés (Firefox, Safari et Chrome).

17.2 – Exclusions de responsabilités de Menuonline

La responsabilité de MenuOnline ne saurait être engagée dans les cas suivants, outre ceux déjà prévus au présent contrat :

■ Contamination par des virus ou des intrusions dans le système informatique du Client effectuées par des tiers via internet.

■ Non-respect par le Client des procédures d’installation.

■ Agissements du Client contrevenant aux dispositions d’une quelconque disposition légale ou réglementaire ayant une incidence sur l’utilisation des Services de l’Offre.

OFFRE “LE BISTROT NUMÉRIQUE®” PAR MENUONLINE

CONDITIONS GÉNÉRALES D’ABONNEMENT AU 1ER MAI 2021

■ Dysfonctionnement des équipements et/ou du réseau informatique dont l’origine ne relève pas de MenuOnline.

■ Manque de fiabilité de la transmission des données par le Client, temps d’accès, éventuelles restrictions d’accès au réseau internet.

■ Détournement des Services de l’Offre par le Client.

Par ailleurs, MenuOnline ne saurait en aucun cas être tenue de réparer d’éventuels dommages indirects subis par le Client à l’occasion de l’utilisation des Services de l’Offre. Les dommages indirects sont ceux qui ne résultent pas exclusivement et directement de la défaillance des prestations de MenuOnline. On entend notamment par dommages indirects les pertes d’exploitation et de chiffre d’affaires, les pertes de données et les préjudices commerciaux et financiers.

MenuOnline n’est pas responsable, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, des services et contenus fournis par des tiers, ainsi que de l’usage que le Client fait de ces services et contenus. En particulier, dans l’hypothèse d’une résiliation du présent contrat, la responsabilité de MenuOnline ne peut pas être engagée si le Client ne résilie pas les contrats souscrits auprès d’un tiers ayant une quelconque implication avec le présent contrat. En tout état de cause, MenuOnline reste étrangère à tous litiges pouvant opposer le Client à un tiers, y compris à l’occasion de l’exécution du présent contrat.

17.3 – Responsabilité du Client

■ Le Client est seul responsable de tout préjudice causé par lui-même ou un de ses préposés, à l’encontre de MenuOnline ou des tiers, du fait de son utilisation des Services de l’Offre.

■ Le Client est responsable de toute modification qu’il apporte dans la configuration installée par MenuOnline et des conséquences que cela peut avoir.

■ Il appartient au Client de signaler sans délai à MenuOnline tout problème de qualité de service.

■ Il appartient au Client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par d’éventuels virus circulant sur internet ou de piratage venant d’internet, et de procéder à des sauvegardes régulières.

■ Le Client est seul responsable de l’usage de l’accès aux Services de l’Offre et à tout service interconnecté.

■ En cas de service de vente en ligne (sur place, à emporter ou en livraison), le Client supporte seul la responsabilité des informations transmises à ses partenaires et co-contractants, ainsi que les risques inhérents à la mise en œuvre de tels services à l’égard de sa propre clientèle; à cet effet, le Client décharge expressément MenuOnline de toute responsabilité à cet égard en qualité de tiers à cette relation.

■ Le Client s’engage à informer MenuOnline dans un délai de huit (8) jours de toute modification aux informations qu’il a fournies lors de la souscription du présent contrat, et notamment de tout changement de coordonnées bancaires ou de domiciliation.

17.4 – Lutte contre le travail illégal

Les Parties se garantissent mutuellement de la régularité de leur situation au regard des dispositions du code du travail relatives à la lutte contre le travail illégal.

ARTICLE 18 - DROIT APPLICABLE ET TRAITEMENT DES LITIGES

18.1 – Le présent contrat est régi par les dispositions du droit français.

18.2 – En cas de litige entre les Parties, celles-ci s’engagent à rechercher une solution transactionnelle dans un délai maximum de trente (30) jours suivant la survenance du litige; toute transaction amiable fera l’objet d’un protocole transactionnel destiné à mettre fin aux litiges nés ou à naître entre les Parties. Passé ce délai de trente (30) jours, si aucun accord n’est trouvé, les négociations en vue de trouver une solution amiable au litige seront réputées avoir échoué et les Parties retrouveront leur liberté pour soumettre le litige à l’appréciation de la justice.

18.3 – Tout litige n’ayant trouvé de solution à l’amiable dans les conditions de l’article 18.2 sera porté devant les tribunaux du ressort de la cour d’appel de Paris, même en cas de pluralité de défendeurs ou d’appel en garantie. La création éventuelle de traites ne constitue pas une dérogation à cette clause attributive de juridiction. L’homologation éventuelle d’un protocole transactionnel pourra être demandée à l’initiative de la partie la plus diligente au même forum.

DATE, CACHET ET SIGNATURE DU CLIENT

Paris, le :

menuonline

72, bd de la Tour Maubourg / 75007 Paris / France / Tél. 01 83 81 16 10 / Fax 01 80 81 50 91
SARL au capital de 80.000€ / SIRET 794 976 001 00014

Paraphe : _____